

D - 3

Témoign de la
Défense:-

L'accusé, mat. C-123062, - Soldat Joseph ALARIE,
Rég't. de la Chaud., A.C., attaché à A-13, C.I.T.C.,
A.C.,

étant dûment assermenté,

EST INTERROGE PAR L'OFFICIER DEFENSEUR : -

- Q. Alarie, voulez-vous dire votre âge ?
- R. J'avais 18 ans quand j'ai parti; j'ai eu 19 ans le 22 mai.
- Q. Quand vous êtes-vous enrôlé ?
- R. Au mois de juillet, pour la deuxième fois.
- Q. La première fois ?
- R. Le 19 novembre, 1943.
- Q. Vous avez servi combien de temps ?
- R. Du 19 novembre, 1943, au 6 avril, 1944.
- Q. Qu'est-ce qui est arrivé ?
- R. J'ai eu une discharge "under age".
- Q. La deuxième fois, quand vous vous êtes enrôlé, quel âge aviez-vous ?
- R. 18 ans, monsieur.
- Q. Vous êtes-vous enrôlé volontaire, ou si vous étiez recrue ?
- R. Actif, monsieur.